

MAISON DU BANQUET ET DES GÉNÉRATIONS

RÉSIDENCE DE PRINTEMPS 2022

Appel à projet sur le thème

Rester Debout

Rester debout contre vents et marées. Question d'équilibre, question de dignité. Résister. Un chemin d'existence. Un principe de création. La recherche, l'écriture, le cinéma et les arts plastiques motiveront des propositions de créations individuelles en dialogue les unes avec les autres le temps de la résidence.



Appel à candidature : à partir du 15 novembre 2021

Clôture des candidatures : 15 janvier 2022

Examen des dossiers et sélection : 1^{er} février 2022

La résidence aura lieu du 23 mai au 19 juin 2022

Le retour de résidence, durant 1 semaine, à l'automne 2022

Pendant ces deux périodes, les résident.e.s doivent se rendre disponibles pour séjourner à Lagrasse.

Lieu d'hébergement :

La maison des résidences, située au cœur du village.

Chaque résident dispose d'une chambre privée avec bureau. Deux salles de bain pour trois chambres. Vastes espaces communs. Grand jardin ombragé. Connexion wifi.

Les résidents peuvent travailler dans la maison, ou s'installer dans la bibliothèque de la Maison du Banquet, dans l'abbaye située à 200 mètres.

Rémunération :

Chaque personne choisie reçoit une allocation de 3000 euros bruts pour l'ensemble de la résidence (cinq semaines). La Maison du Banquet prend en charge les transports et l'hébergement.

Peuvent candidater :

Les écrivains, romanciers ou poètes, chercheurs en sciences humaines – historiens, ethnologues, anthropologues, sociologues – cinéastes, dessinateurs, traducteurs, qui manifestent un fort intérêt pour le thème et pour le projet de partage en ce lieu.

L'allocation de résidence est une aide à la création. Elle n'a pas vocation à financer la rédaction d'un mémoire universitaire. Elle ne s'adresse donc pas aux personnes en cours d'études (master ou doctorat). Mais elle peut aider une création originale dans le prolongement d'un travail de recherche terminé et soutenu (post-master ou post-doctorat).

La candidature est individuelle.

Le jury examine les projets au regard des critères suivants :

- intérêt intellectuel et/ou artistique du projet et pertinence par rapport au thème proposé.
- résonance du projet avec les autres propositions

Pièces à fournir :

- la fiche individuelle de renseignements (à télécharger sur le site)
- une note d'intention faisant apparaître les motivations, le travail d'écriture ou de création envisagé (entre 2000 et 4000 signes)
- un CV détaillé
- une liste des résidences déjà effectuées et les textes ou œuvres auxquelles elles ont

donné naissance.

- une note détaillée (objectifs, résumés) sur les autres projets en cours.

Les documents sont à retourner pour le 15 janvier 2022 :

- par **courrier postal** à :

La Maison du Banquet et des générations
Résidences partagées
Abbaye publique, 4 rive gauche 11220 Lagrasse

- par **courrier électronique** à : lamaisondubanquet@gmail.com

Les deux formes d'envoi sont **obligatoires**.

**LE DOSSIER COMPLET DE PRÉSENTATION DES RÉSIDENCES EST À
TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE LA MAISON DU BANQUET :**

www.lamaisondubanquet.fr